



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

opticiens

Question écrite n° 31173

Texte de la question

M. Philippe Vigier attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la très forte progression du nombre d'opticiens ces dernières années : 71 % en sept ans. La croissance démographique de cette profession est de 8 % en moyenne, alors qu'elle n'est que de 2,7 % pour l'ensemble des professions réglementées par le code de la santé publique. On en compte aujourd'hui 20 283, soit en moyenne deux par magasin. Cette situation, qui semble due à une déréglementation de l'enseignement, inquiète à juste titre la profession qui craint de se voir dévaloriser et d'avoir à faire face à de graves problèmes d'emploi. Il lui demande si elle envisage d'instaurer un concours d'entrée et un *numerus clausus*, mesure qu'approuverait près des trois quarts des opticiens.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vigier](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (4^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31173

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 septembre 2008, page 8130

Question retirée le : 5 mai 2009 (Retrait à l'initiative de l'auteur)